



CDFA/CFPPA AGRICOLE DE LA GIRONDE

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE FORMATION D'APPRENTIS  
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

**BORDEAUX**  
GIRONDE

**DIFFUSION :****A L'ENSEMBLE DU PERSONNEL CDFA/CFPPA DE LA GIRONDE****Dossier suivi par :** DIRECTION DES CENTRES**Copie :** C.REULET – S.PICAULT**Objet :** Consignes d'organisation de continuité de services covid 19**Date :** Blanquefort, le 13/03/2020

## NOTE DE SERVICE N°6 – 2019/2020

---

En complément des informations données par Madame Corinne Reulet, Directrice de l'EPLFPA sur Maqui (first class), vous trouverez ci-après des éléments complémentaires pour l'ensemble des sites du CFA/CFPPA :

### 1- LES APPRENANTS

Conformément à la directive du Ministère du Travail et de l'ensemble des pouvoirs publics, les activités des CFA et par extension des formations par alternance, sont modifiées à partir du lundi 16/03/2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Les centres n'accueilleront plus les alternants (apprentis et contrats professionnels) qui sont donc redirigés vers leurs entreprises.

Compte tenu de la fermeture des centres, les Stagiaires de la formation continue ne seront pas accueillis au centre non plus et ce jusqu'à nouvel ordre. Compte-tenu de leur statut particulier, de nouvelles informations seront diffusées ultérieurement.

Les questions relatives aux évaluations seront traitées en début de semaine, et nous vous tiendrons informés des dispositions à mettre en œuvre. Ces fermetures sont valables également pour les dispositifs d'accompagnement tel que le PREPA.

### 2- LES PERSONNELS

Tous les agents administratifs et de services sont maintenus à leur poste.

L'absence d'apprenants peut justifier une éventuelle modification d'horaires, ces dispositions devront être validées par les Responsables sur les différents sites.

Concernant les personnels d'enseignement et de surveillance, une organisation sera mise en place à compter de la semaine prochaine, elle aura pour objectif :

- Préparer l'organisation de la continuité des activités pédagogiques
- Répondre aux exigences du moment : Réforme, Certification qualité...
- D'adapter l'organisation des évaluations face aux conditions actuelles



Le CDFA et le CFPPA de la Gironde sont des centres constitutifs de :  
L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES  
87 avenue du général de Gaulle - CS 90113 - 33295 BLANQUEFORT Cedex  
Tel : 05 56 35 61 10 - Fax : 05 56 35 61 00  
Mail : cfppa.blanquefort@educagri.fr - cfa.blanquefort@educagri.fr - Site web : www.formagri33.com  
CFPPA N°SIRET : 19331424200036 - N°activité/existence : 7233PO13633 - Code APE : 8532Z  
CDFA N°SIRET : 19331424200044 - N°activité/existence : 7233PO20333 - Code APE : 8532Z



CDFA/CFPPA AGRICOLE DE LA GIRONDE  
CENTRE DÉPARTEMENTAL DE FORMATION D'APPRENTIS  
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

# BORDEAUX

## GIRONDE

Les modalités de cette organisation vous seront communiquées lundi 16/03/2020. Une concertation avec les Responsables de service et de site est en cours pour sa préparation. Il est demandé un émargement des personnels sur chaque site matin et Après-midi (feuille d'émargement en pj).

Pour l'ensemble du personnel dont la situation ne leur permettrait pas, soit pour raison de santé soit pour raison personnelle, d'être présent sur site à compter du lundi 16/03/2020, une demande individuelle circonstanciée devra être transmise à la Direction pour validation.

Pour la mise en œuvre de ces adaptations, il faut considérer 3 situations de travail :

- Les activités susceptibles d'être reportées
- Les activités susceptibles d'être faites à distance
- Les activités nécessitant la présence sur site

En conséquence, certaines réorganisations de service seront éventuellement mises en place.

### 3 EVENEMENTS SUSPENDUS OU REPORTES à compter du 16/03

Journées Portes Ouvertes  
Conseil de perfectionnement  
Mobilité

La Direction

**Le Directeur Adjoint de l'EPLEFPA  
de Bordeaux Gironde,  
Chargé de la formation continue et  
de l'apprentissage**

**Luc DIAZ**

